

# N° 32

## Communauté de communes de l'Île d'Oléron L'ECHO DU CONSEIL

### Actualités



En raison du démarrage des travaux d'extension du siège administratif de la Communauté de communes de l'île d'Oléron, les prochaines réunions du conseil communautaire auront lieu dans la Salle du Club du Temps Libre - Boulevard de la plage à Saint-Trojan-Les-Bains.

La publicité de ce changement sera affichée au siège de la Communauté de communes à Saint-Pierre d'Oléron, à la porte du nouveau lieu de réunion et dans la presse.

#### CONSEILS COMMUNAUTAIRES FÉVRIER & MARS 2018

### Approbation des comptes 2017 et validation du budget 2018

Le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés a adopté le budget primitif 2018 de la Communauté de communes de l'île d'Oléron se portant à 21 139 877 € en fonctionnement et 31 859 283€ en investissements.

Compte tenu des engagements précédents, des projets proposés par les commissions et inscrits au budget primitif, des perspectives financières et comptables présentées lors du débat des orientations budgétaires, le conseil communautaire après discussions a validé à l'unanimité le **maintien des taux d'imposition** de 2017 pour 2018.

Le conseil communautaire a également validé à l'unanimité des membres présents ou représentés l'institution d'une **taxe dite GEMAPI** pour couvrir un besoin de financement s'élevant à 908 000 €, en complément d'un emprunt et des contributions publiques.

Pour rappel, le budget 2018 de la **Régie Oléron Déchets**, financé par la redevance des ordures ménagères et des subventions partenariales (ADEME, État...) se monte à 12 828 019 € en fonctionnement et 17 572 282 € en investissements. La redevance n'est pas augmentée en 2018.

La Communauté de communes présente au total 9 budgets : Communauté de communes, Régie déchets, Régie musées & patrimoine, les budgets de chaque Zone d'activités économiques, le budget dédié à la production d'énergie renouvelable et le budget annexe de l'aérodrome de Bois Fleury.

**Vous pouvez connaissance de la synthèse des projets 2018 dans le Vent portant d'avril 2018.** Les documents budgétaires complets sont consultables au siège de la Communauté de communes sur simple demande.

### Maintien de Grégory Gendre dans ses fonctions de vice-président

Suite au retrait depuis le 1er février 2018 par le Président de la Communauté de communes de sa délégation consentie à Monsieur Grégory Gendre, dans les domaines du développement économique, le conseil communautaire devait se prononcer conformément au code général des collectivités territoriales, sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

Par un vote à bulletin secret, le conseil communautaire à la majorité des membres présents ou représentés (25 Pour, 3 Contre, 3 Blancs) s'est prononcé pour le maintien de Monsieur Grégory Gendre dans ses fonctions de Vice-président (sans délégation).

La composition du bureau communautaire est donc inchangée.

## Actualités

**Inter-commission sur la stratégie Plan énergie-climat de la Communauté de communes :**

Le mercredi 23 mai de 14h30 à 17h00 à la Citadelle du Château d'Oléron

### Conférence LittoSim

à destination de l'ensemble des élus oléronais :

Le mardi 29 mai de 9h30 à 12h30 à l'Eldorado à Saint-Pierre d'Oléron

Inscription au 05.46.47.24.68

### Comité de pilotage de la mission Prévention mutualisée

Le vendredi 1<sup>er</sup> juin à 14h30. Salle du conseil municipal, mairie de Dolus (élus municipaux référents, DGS et assistants de prévention)

- Le conseil communautaire du 7 février 2018 a validé dans le cadre du transfert de la **compétence GEMAPI**, l'ensemble des actions qui seront rattachées à cette compétence et reprises dans un nouvel arrêté préfectoral. Ces actions doivent être présentées dans chaque conseil municipal.
- Reconduction du **marché de nettoyage des plages** à Onet services sur 4 ans pour un montant forfaitaire annuel de 199 500 € HT.
- Le conseil communautaire autorise le président à signer une convention de **reprise des ferrailles et métaux** de déchèteries avec la société GDE pour 2 ans.
- Le conseil communautaire, après présentation du Président et débats, a engagé la Communauté de communes dans une **démarche en faveur des circuits-courts**.
- Suite au contrôle réalisé sur les exercices 2012 et suivants, la Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine, lors de sa séance du 14/12/2017, a conclu que la gestion de la Communauté de communes de l'île d'Oléron n'appelait pas d'observation particulière et a clos la procédure de contrôle des comptes.
- Cession d'un lot à Messieurs Dern et Theil sur la zone d'activités du «Perrotin», à SAINT PIERRE D'OLÉRON pour la construction d'un bâtiment de 300 m<sup>2</sup> environ dont une partie serait dédiée à OLÉRON MEUBLES (stockage, préparation des chantiers d'installation de cuisines) et le surplus serait loué à destination d'activités artisanales.
- Le conseil communautaire a approuvé le plan d'action Citergie de la Communauté de communes de l'île d'Oléron. La démarche Cit'ergie est un outil opérationnel, soutenu par l'ADEME et dédié à la conduite de politiques énergétiques durables. En s'engageant dans cette démarche la collectivité vise à obtenir une reconnaissance européenne au terme d'un processus de travail d'une durée de une à quatre années : le label Cit'ergie.

## et aussi...

Le conseil communautaire a désigné les élus suivants pour représenter la Communauté de communes au sein du conseil syndical des eaux de Charente-Maritime :

Saint-Denis d'Oléron	Monsieur Monsieur	THIBAUDEAU MASSÉ	titulaire suppléant
La Brée les Bains	Madame Monsieur	BLANCHARD DASSIÉ	titulaire suppléant
Saint-Georges d'Oléron	Monsieur Monsieur	VAUZELLE PROUST	titulaire suppléant
Saint-Pierre d'Oléron	Monsieur Madame	SUEUR MASSÉ SAULAY	titulaire suppléante
Dolus d'Oléron	Madame Monsieur	INSERGUET GENDRE	titulaire suppléant
Le Château d'Oléron	Monsieur Monsieur	LEPIE PARENT	titulaire suppléant
Le Grand-Village-Plage	Monsieur Monsieur	ROBILLARD BARCAT	titulaire suppléant
Saint-Trojan les Bains	Monsieur Monsieur	MASSICOT GAILLOT	titulaire suppléant